



Comité Départemental de Motocyclisme de l'Aveyron

Compte rendu réunion 26 octobre 2012

Présents : Mailhé Bruno, Moly Jacques, Cirgue Didier, Xavier Fabre, Cayron Thierry, Douat Annie, Magne Charles, Camboulives Dominique, Nespoulous Christian, Cadars Philippe, Kupiec Christelle, Nicolas Salgues.

Clubs représentés : MC Boisse Penchot, Moto Nature d'Olt, MC Lévezou, Réquista Moto Sport, Xtrême Enduro, MC Ruthénois, Vallon Moto Verte, Team Val Pas Res, MC Cassagnes Bégonhies, MC Saint Affricain.

Excusés : Aveyron Moto Verte, MC Cornus, MC Rieupeyroux-La Salvetat, Alain Bru, Philippe Milhau, Christian Issalis, Daniel Fabié.

Début de séance 20h30 :

Le président Bruno Mailhé ouvre la séance et remercie l'assemblée, une trentaine de personnes ont répondu présent et il s'en réjouit.

Il rappelle que toutes les associations motos sont les bienvenues au sein du CDM12. La cotisation annuelle est de 50€ jusqu'à 30 adhérents et 100€ à partir de 31 adhérents. Seul 2 clubs ont payé leur cotisation 2012 ce qui le laisse perplexe et il en demande la raison à l'assemblée. Tous les clubs s'excusent car c'est un oubli, le CDM doit continuer à être le lien entre les associations et les organismes départementaux (Préfecture, conseil Général, CDOS, DDCSPP).

Il souhaiterait plus d'échanges entre les dirigeants, en effet, peu répondent aux mails que nous leur envoyons.

Sono : le budget du CDM sert, en grande partie, à assurer les réparations et la maintenance de la sono qui est prêtée gracieusement aux clubs adhérents.

Il fait un tour de table sur l'avenir de l'Aveyronnaise :

Cassagnes, Val pas Res, Réquista, Saint Affrique, Vezins, Boisse Penchot, Moto Nature d'Olt, Cornus, Aveyron Moto Verte, Extrême Monas, MC Levezou : il faut continuer

Vallon MV, Laissac, MC Ruthénois : repos pour eux en 2013

Domi Camboulives : ok pour du tracé mais plus de SP

Charly Boissonnade nous rappelle que le MC Lévezou ne souhaite pas s'impliquer dans l'organisation de l'AC pour des raisons qui lui sont propres, mais que bon nombre de ses membres sont officiels et s'impliquent chaque année, avec plaisir, sur l'épreuve.

Didier Cirgue nous présente Mickaël Lanier qui souhaiterait prendre en charge la trésorerie et relayer Annie qui a œuvré, cette année encore, faute de remplaçant.

Les comptes de l'AC 2012 sont négatifs – 28 000€ à ce jour (bilan non définitif).

Cela s'explique par les achats effectués pour le 10^{ème} anniversaire :

- 500 tapis pour les pilotes : 14 000€
- 1100 sweat pour les bénévoles : 15 000€
- Buffet Saint Afrique : 12 000€
- Spectacle trial : 5 200€

+ la location du chapiteau qui n'était pas prévue : 6 000€

Jacques rappelle que le fond de réserve est là en cas d'annulation de l'épreuve au dernier moment afin que nous puissions honorer les commandes passées en amont.

Nous devons absolument trouver des partenaires privés afin de poursuivre cette aventure avec plus de sérénité et garder notre salariée.

Durant les 4 jours de course, il est impératif de revoir la gestion des bénévoles afin que tous puisse profiter de cet événement.

L'assemblée générale aura lieu courant février.

Fin de séance : 22h30

APPEL A COTISATION 2012 (avant fin d'année)

Association :

Président :

Téléphone :

Mail :

Adresse correspondance :

Nombre d'adhérents :

0 à 30 adhérents : 50€

31 et plus : 100€

APPEL A COTISATION 2013 (avant 1^{er} mars 2013)

Association :

Président :

Téléphone :

Mail :

Adresse correspondance :

Nombre d'adhérents :

0 à 30 adhérents : 50€

31 et plus : 100€

Un reçu vous sera adressé pour votre trésorerie à réception du chèque.

Adresse :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE MOTOCYCLISME 12

BP 11

12430 VILLEFRANCHE DE PANAT

05-65-74-71-59